VOS QUESTIONS / NOS RÉPONSES

# ALCOOL

Par Profil supprimé Postée le 04/07/2012 17:49

> comment se comporter avec quelqu'un qui boit régulièrement et qui dit ne pas etre malade alors que sa femme et ses enfants ne l'acceptent plus.ce qui entraine un grand déséquilibre familial.

---

**Mise en ligne le 05/07/2012**

Bonjour,

Il arrive souvent que la personne qui boit ne reconnaisse pas avoir un problème avec l'alcool, malgré les remarques de l'entourage. Reconnaître son problème est une démarche difficile qui demande du temps. Les discussions avec les proches, le fait de ne pas se sentir jugé ni condamné par rapport à cette consommation peuvent aider la personne à avancer. Mais cette situation peut s'avérer très difficile à vivre pour la famille.

Il existe des lieux d'aide et de parole pour toute personne concernée par un problème d'alcool (la personne qui boit, ses proches...). Chacun peut y recevoir une aide adaptée à ses besoins et sa souffrance. Nous vous donnons en fin de message les adresses de ces centres (CSAPA : Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie) dans votre département.

Votre question évoque une situation difficile mais nous ne disposons pas d'informations suffisantes pour vous répondre de façon plus appronfondie. Nous vous proposons de réécrire un message en nous détaillant un peu plus la situation qui vous préoccupe afin qui nous puissions vous proposer quelques pistes de réflexion. Vous pouvez également nous contacter au 0800 23 13 13 (Drogues Info Service, appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe, tous les jours de 8h à 2h du matin). Un écoutant prendra le temps, avec vous, de voir ce qui se passe.

Cordialement.

---

## POUR OBTENIR PLUS D'INFORMATIONS, N'HÉSITEZ PAS À PRENDRE CONTACT AVEC LES STRUCTURES SUIVANTES :

---

### CSAPA LA CLAIRIÈRE

**133 rue de la forêt**
**Centre hospitalier de Fougères**
**35300 FOUGERES**

**Tél : 02 99 17 73 91**
**Site web : www.ch-fougeres.fr**
**Accueil du public : Lundi, mardi et jeudi de 9h-12h et de 13h30-18h- Mercredi 9h-12h et de 13h-17h et Vendredi de 9h à 16h.**
**Consultat° jeunes consommateurs : Consultation sur rendez-vous des jeunes ( - de 25 ans) : tous les Mercredis de 14h à 16h00 avec ou sans entourages.**

Voir la fiche détaillée

### CSAPA : CENTRE HOSPITALIER DE REDON

**3 rue de Galerne**
**Hôpital de Redon**
**35600 REDON**

**Tél : 02 99 71 71 28**
**Site web : www.ch-redon.fr**
**Accueil du public : Du lundi au vendredi sur rendez-vous : 9h-12h45 et de 13h30-17h00.**
**Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur place, également à la Mission locale au 3 rue Charles Sillard à Redon : Mercredi des semaines impairs sur rendez-vous**
**COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.**

Voir la fiche détaillée

## CSAPA SAINT MELAINE

**39 rue Saint-Melaine**
**35000 RENNES**

**Tél : 02 22 51 41 40**
**Site web : www.ch-guillaumeregnier.fr**
**Secrétariat : Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30. Le mardi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 17h30**
**Accueil du public : Du lundi au vendredi: sur rendez-vous.**
**Consultat° jeunes consommateurs : Consultations sur rendez-vous, avec ou sans entourage - Pas d'autorisation pour les mineurs qui souhaitent consulter.**
**COVID -19 : information septembre 2021 : Accueil avec respect des gestes barrières**

Voir la fiche détaillée

## CSAPA LE ROSAIS

**78-80 boulevard du Rosais**
**35403 SAINT MALO**

**Tél : 02 99 21 22 30**
**Secrétariat : Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 17h00**
**Accueil du public : Consultations rendez-vous.**
**Consultat° jeunes consommateurs : Adaptation des rendez-vous selon les disponibilités des jeunes de 15 à 25 ans avec ou sans entourage.**
**COVID -19 : Accueil avec respect des gestes barrières.**

Voir la fiche détaillée